



NATIONS UNIES  
*Office contre la drogue et le crime*

# **RAPPORT SUR LA SITUATION DU TRAFIC DE COCAÏNE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Octobre 2007**

## **Remerciements**

Ce rapport sur la situation du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest a été préparé par Denis Destrebecq dans le cadre du programme 'des données pour l'Afrique', le segment dédié à l'Afrique du programme de suivi et d'analyse des tendances de l'ONUDC. Ce segment est financé par la France et la Suède. Vos commentaires et réactions peuvent être envoyés à l'adresse <ras@unodc.org>.

L'ONUDC remercie une fois encore les États Membres africains qui ont répondu aux Questionnaires pour les Rapports Annuels sur les drogues des Nations Unies. Ces questionnaires, ainsi que la banque de données de l'ONUDC sur les saisies individuelles, ont constitué le point de départ de ce rapport de situation.

Les désignations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tous pays, territoire, ville ou région ou des autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

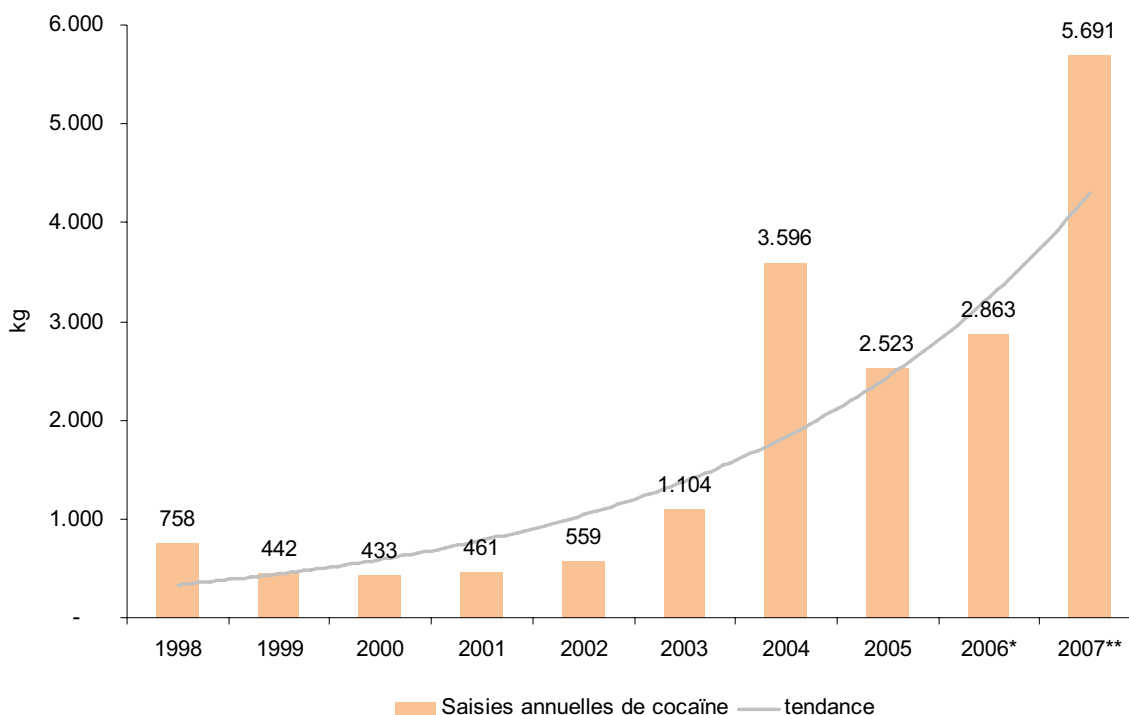
Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition.

## Rapport sur la situation du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest octobre 2007

Bien que la cocaïne ne soit pas produite en Afrique, l'augmentation rapide des saisies montre l'importance grandissante du continent, et en particulier de l'Afrique de l'Ouest, comme plaque tournante du trafic de cocaïne de l'Amérique Latine vers l'Europe. Ce rapport fait le point sur les saisies récentes de cocaïne dans les pays africains, ainsi que sur les saisies en provenance d'Afrique réalisées dans les pays européens. La plupart des données ont été fournies par les comités nationaux de lutte contre la drogue ou les polices judiciaires. En plus des données officielles transmises par les États Membres à l'ONUDC grâce aux Questionnaires pour les Rapports Annuels sur les drogues, certains États contribuent également à la banque de données sur les saisies individuelles de l'ONUDC. Ces deux sources d'information ont constitué le point de départ de ce rapport.

Entre 1998 et 2003, pour l'ensemble du continent, les saisies annuelles de cocaïne en Afrique étaient en moyenne de 0.6 tonne. Ceci représentait seulement une fraction marginale des saisies globale de cocaïne. Cependant, depuis 2004, les saisies annuelles de cocaïne pour l'ensemble du continent ont été supérieures à 2,5 tonnes, soit cinq fois plus que précédemment. Les données parvenues à l'ONUDC pour les six premiers mois de 2007 indiquent des saisies records s'élevant à 5,7 tonnes de cocaïne sur le continent africain, équivalent à 480 millions de dollars si cette quantité avait été vendue au détail en Europe de l'Ouest. Ces saisies pour 2007 représentent également une augmentation de 50% par rapport aux 2,8 tonnes saisies en 2006.

**Graphique 1: Tendence des saisies annuelles de cocaïne en Afrique, 1998 – 2007, en kg**



Sources: ONUDC – Rapport mondial sur les drogues 2007; ONUDC programme «des données pour l'Afrique» pour 2006 et 2007

\* données provisoires pour 2006 sur base des données reçues jusqu'en septembre 2007

\*\* sur base des données collectées par l'ONUDC entre janvier et septembre 2007

### Saisie record de 2,4 tonnes de cocaïne au Sénégal en juin 2007



La cocaïne était emballée dans des sacs en plastique. 51 sacs ont été saisis.



1,2 tonne de cocaïne a été trouvée dans une cave dont l'entrée avait été dissimulée par une dalle de béton.



Le 27 juin 2007, la gendarmerie sénégalaise a saisi 1,2 tonne de cocaïne sur une plage de M'bour, à 100 km au sud de Dakar. Le 30 juin 2007, une autre cargaison de 1,2 tonne a été saisie dans une maison non loin du lieu de la première saisie. Sept personnes ont été arrêtées.



Chaque grand sac contenait des sachets étanches en forme de brique.



Chaque brique était emballée dans un ballon pour assurer l'étanchéité des sachets.

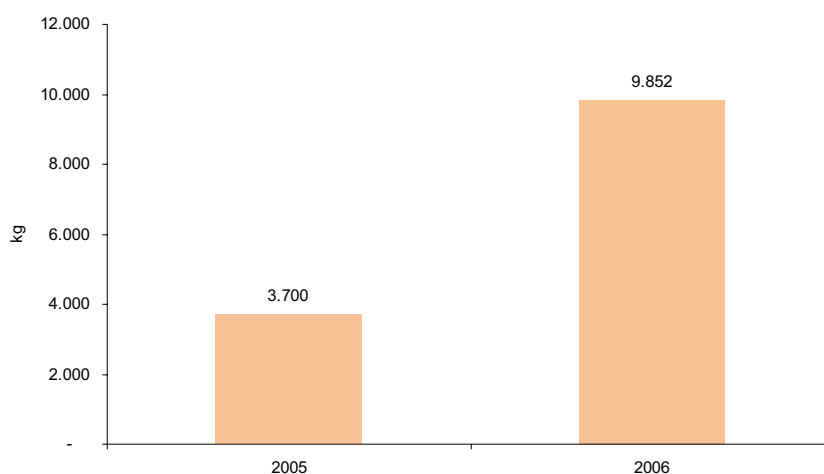
(Photos: ONUDC Unité de conseils en maintien de l'ordre et police judiciaire pour l'Afrique, bureau régional d'Afrique de l'Ouest)

Sur les 5,7 tonnes de cocaïne saisies de janvier à septembre 2007 en Afrique, 99% ont été réalisées en Afrique de l'Ouest : 2,4 tonnes ont été saisies au Sénégal en juin, presque 1,5 tonne saisie en Mauritanie entre mai et août, 0,6 tonne en Guinée-Bissau en avril, 0,5 tonne au Cap Vert en mars et 0,2 tonne en Guinée. En 2006, deux saisies en Afrique de l'Ouest, l'une au Ghana de 1,9 tonne et l'autre en Guinée-Bissau de 0,6 tonne, représentaient 90% de l'ensemble des saisies rapportées pour le continent. Ces saisies ne révèlent probablement qu'une partie de l'ampleur du phénomène car l'absence de rapports de saisies de cocaïne dans certains pays d'Afrique de l'Ouest ne signifie pas l'absence de trafic, mais traduit plus probablement les déficiences des agences de contrôle des stupéfiants.

L'importance grandissante de l'Afrique de l'Ouest comme région de transit et de stockage de la cocaïne est également apparente dans les statistiques des saisies récentes des pays européens et d'Amérique Latine.

En 2006, les marines nationale espagnole et britannique opérant dans les eaux internationales ont saisi un volume record de cocaïne dans des bateaux de pêche originaires de ports africains, soit 9.852 kg saisis sur 5 bateaux au lieu de 3.700 kg sur 1 bateau en 2005, ce qui représente une augmentation de 166%. Toutes les saisies ont eu lieu dans les eaux internationales proches des côtes ouest-africaines, comme illustré sur la carte de la page suivante.

**Graphique 2: Les saisies de cocaïne des marines européennes au large des côtes africaines en 2005 et 2006**



Source : banque de données des saisies individuelles de l'ONUDD et programme «des données pour l'Afrique»

Plus récemment, en juin 2007, les autorités vénézuéliennes ont saisi 2,5 tonnes de cocaïne dans un avion privé qui se préparait à s'envoler pour la Sierra Leone, et les autorités espagnoles ont saisi dans les Îles Canaries 800 kg de cocaïne dans un petit avion qui était parti du désert du Sahara, près de la Mauritanie et du Sahara Occidental. Le même mois, un réseau de trafiquants de cocaïne a été démantelé à l'aéroport de Bruxelles en Belgique. Le réseau était actif depuis 18 mois dans le trafic de cocaïne en provenance de Gambie et de la Sierra Leone.

### **Trois raisons expliquent l'importance de l'Afrique de l'Ouest comme région de transit de la cocaïne vers l'Europe :**

La première raison est le succès des opérations de contrôle du trafic de cocaïne dans l'Atlantique Nord et principalement près des côtes européennes. L'Espagne est le point d'entrée privilégié de la cocaïne en Europe, les trafiquants exploitant les liens historiques et linguistiques unissant l'Espagne à l'Amérique Latine, et profitant des très longues côtes espagnoles. En 2005, les saisies de cocaïne en Espagne représentaient 45% des saisies européennes. Les saisies espagnoles ont presque doublé entre 2004 et 2005 suite aux renforcements des contrôles près des côtes de la Galice. En 2006, 66 % des saisies de cocaïne enregistrées par l'Espagne ont été réalisées en mer. Les Pays-Bas sont un autre point d'entrée de la cocaïne en Europe. Ces dernières années les autorités néerlandaises ont pratiqué une stratégie de contrôle de tous les passagers suspects sur les vols en provenance d'Amérique Latine. Cette stratégie a peut-être décidé les trafiquants à développer de nouvelles routes, notamment par l'Afrique.

La deuxième raison est la position géographique de l'Afrique de l'Ouest qui en fait un point de passage idéal entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Les cargaisons de cocaïne destinées à l'Europe transitent fréquemment par le Venezuela et le Brésil. Les distances les plus courtes entre ces pays et l'Afrique de l'Ouest se situent aux environs du dixième degré de latitude nord. C'est exactement dans cette région que les marines espagnoles et britanniques ont réalisé leur plus grosses saisies de cocaïne. Les saisies de cocaïne à destination de l'Afrique sont si nombreuses dans cette zone, que les services de contrôle des stupéfiants l'ont nommée 'l'autoroute 10'.

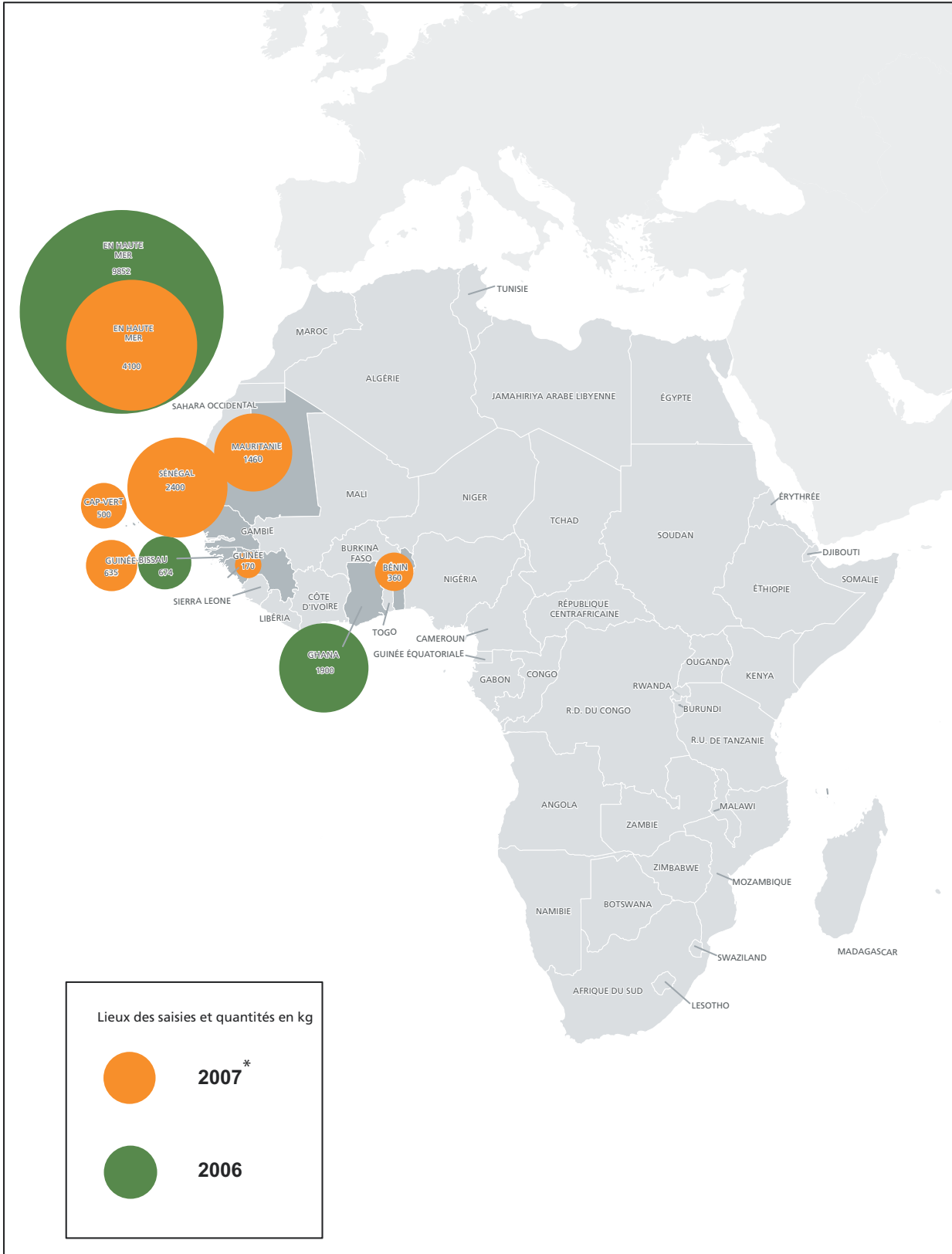
Finalement, les pays d'Afrique de l'Ouest sont perçus par les trafiquants comme des pays où il est aisé d'établir des activités clandestines du fait de la corruption et des faiblesses des structures de contrôle. De nombreux pays dans la région ont des difficultés à contrôler leur territoire, à administrer la justice et font face à des problèmes de corruption.

La Guinée-Bissau fournit des exemples des conséquences que peuvent avoir les difficultés de certains états à assurer l'ordre sur leur territoire. En septembre 2006, les autorités de Guinée-Bissau ont saisi 670 kg de cocaïne. Deux ressortissants d'Amérique Latine ont été arrêtés, mais très vite libérés. Pendant ce temps, la cocaïne saisie avait disparu et l'affaire s'enlisait. Ce n'est qu'en septembre 2007 que les investigations sur l'implication éventuelle de plusieurs officiels de haut-rangs du cabinet du Premier Ministre dans la disparition de cette saisie ont repris.

En avril 2007, la police de Guinée-Bissau a saisi 635 kg de cocaïne, mais les trafiquants ont pris la fuite avec le reste de la cargaison estimée à environ 2,5 tonnes. Les trafiquants avaient utilisé l'aéroport de l'armée. La police n'a pu poursuivre les trafiquants faute de carburant.

Un autre témoignage de la faiblesse des services de police en Afrique est fourni par la comparaison des volumes de cocaïne saisis par les autorités africaines et ceux saisis par les marines européennes au large des côtes africaines. En 2005, les saisies de cocaïne pour les 53 pays africains totalisaient 2,5 tonnes, mais en une seule opération, la marine espagnole a saisi 3,7 tonnes sur un bateau battant pavillon ghanéen, soit 40% de plus que le total des saisies de cocaïne sur l'ensemble du continent. En 2006, les pays africains ont saisi 2,8 tonnes de cocaïne alors que la marine espagnole a saisi pour la même période 9,8 tonnes de cocaïne au large des côtes africaines, soit plus de trois fois les saisies de l'ensemble du continent.

Les saisies de plus de 100 kg de cocaïne en Afrique, 2006 - 2007\*



\* au 31 septembre 2007

Source: ONUDC

Les désignations employées et les limites utilisées n'impliquent de la part du Secrétariat des NU aucune prise de position concernant la délimitation des frontières



## Comment la cocaïne arrive-t-elle en Afrique de l'Ouest et comment est-elle trafiquée vers l'Europe ?

Selon les agences de contrôle des stupéfiants, la cocaïne arrive surtout en Afrique de l'Ouest par bateaux de pêche et porte-conteneurs. La drogue est généralement dissimulée dans des endroits spécialement aménagés dans la structure des bateaux, comme par exemple dans les soutes à mazout. Ces caches sont très difficiles à localiser sans l'aide de renseignements obtenus avant les fouilles.

**Photo 1: Saisies de cocaïne en haute mer**



Interception du vaisseau « Master Endeavour » par la marine française



Cocaïne dissimulée dans une fausse cloison des soutes à mazout

(Photos : France, marine nationale, [www.premar-atlantique.gouv.fr/galleries/Inspection-Master-Endeavour](http://www.premar-atlantique.gouv.fr/galleries/Inspection-Master-Endeavour))

Les saisies réalisées en haute mer requièrent de longues préparations et la fouille ne peut être entreprise qu'après avoir reçu l'accord des autorités nationales pavillonnaires. L'Espagne est le pays européen qui a réalisé les plus grosses saisies en haute mer. En 2006, sur les 27 inspections demandées par l'Espagne, 20 concernaient le trafic de cocaïne et 7 le trafic de résine de cannabis. Finalement, 18 inspections se sont révélées positives.

Le transbordement de la cocaïne d'un bateau en provenance d'Amérique Latine sur un autre bateau naviguant près des côtes africaines permet aux trafiquants de tromper les contrôles maritimes en chargeant la drogue sur un bateau dont la provenance ne répond pas aux critères de risques en matière de trafic de cocaïne. Mais suite à plusieurs saisies en haute mer ayant eu lieu lors du transbordement, les trafiquants ont commencé à utiliser le continent Africain comme lieu de stockage. La cocaïne saisie au Ghana en mai 2006 dans un petit village côtier offre un bon exemple de l'utilisation à des fins d'entrepôt des côtes du Golfe de Guinée.

**Photo 2: Saisie de 1.900 kg de cocaïne dans le petit village côtier de Phrampan au Ghana en mai 2006**



(Photo: autorités ghanéennes)



Les moyens de plus en plus sophistiqués à la disposition des trafiquants témoignent également de l'importance grandissante de l'Afrique dans le transit de la cocaïne vers l'Europe. Les trafiquants ont réussi à établir des connections aériennes directes entre l'Amérique Latine et l'Afrique de l'Ouest. Le 1<sup>er</sup> mai 2007, des trafiquants ont été repérés en train de décharger une cargaison de 630 kg de cocaïne d'un avion Cessna sur l'aéroport de Nouhabidou, une petite ville portuaire en Mauritanie près de la frontière marocaine et jusque là d'avantage connue pour être le point de départ de nombreux migrants clandestins vers l'Europe. Plusieurs personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire, y compris des officiels Mauritaniens, deux Français et un Marocain. L'enregistrement des coordonnées de vols sur le GPS a permis d'établir que l'avion était parti d'un petit aéroport au Venezuela.

**Photo 3: Le Cessna 441 bimoteur utilisé pour le trafic de cocaïne entre le Venezuela et la Mauritanie et saisi le 1<sup>er</sup> mai 2007**



*(Photo : Mission Interpol IRT en Mauritanie)*

En juin 2007, un mois après l'interception de cet appareil Cessna en Mauritanie, un avion privé à destination de la Sierra Leone a été arrêté au Venezuela avec 2,5 tonnes de cocaïne à bord. Le même mois, les autorités espagnoles ont saisis 800 kg de cocaïne à bord d'un petit avion qui s'était échoué dans les îles Canaries. L'avion avait décollé d'un lieu inconnu dans le Sahara, près de la Mauritanie et du Sahara Occidental.

La présence de pistes d'atterrissage clandestines en Guinée-Bissau avait déjà été remarquée par plusieurs officiers de polices étrangères. En août 2007, en réponse à des informations de plus en plus nombreuses concernant l'atterrissage d'avions suspects non identifiés transportant de la cocaïne, la Guinée-Bissau a annoncé le déploiement de batterie anti-aérienne sur l'archipel des Bijagos, à 50 km au large des côtes.

Le transport de cocaïne d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe est moins bien documenté, mais il est probable que là aussi les bateaux soient le plus souvent utilisés. Des bateaux de pêche et des porte-conteneurs quittant un port Africain vers l'Europe peuvent facilement échapper aux contrôles en empruntant les voies maritimes très fréquentées et en se mêlant aux nombreux autres vaisseaux. Récemment, des trafiquants ont été surpris à bord de puissantes vedettes reliant l'Afrique à l'Europe. Le 30 décembre 2006, la marine espagnole a intercepté une vedette qui avait quitté le Maroc quelques jours auparavant pour recevoir en haute mer 3 tonnes de cocaïne venant d'un bateau qui avait lui quitté l'Amérique Latine. Lors de l'interception, les trafiquants ont jeté la plus grosse partie de la cargaison par-dessus bord. Finalement, les autorités espagnoles ont saisi 1,8 tonne de cocaïne et arrêtés 28 personnes en Galice. Lors de l'enquête, la police espagnole a pu établir que des trafiquants marocains spécialisés dans la contrebande par mer étaient impliqués. L'utilisation de vedettes a également été mentionnée, mais pas confirmée, au départ de Mauritanie.

**Photo 4: Interception de la vedette « Zenith » par la marine espagnole le 30 décembre 2006**



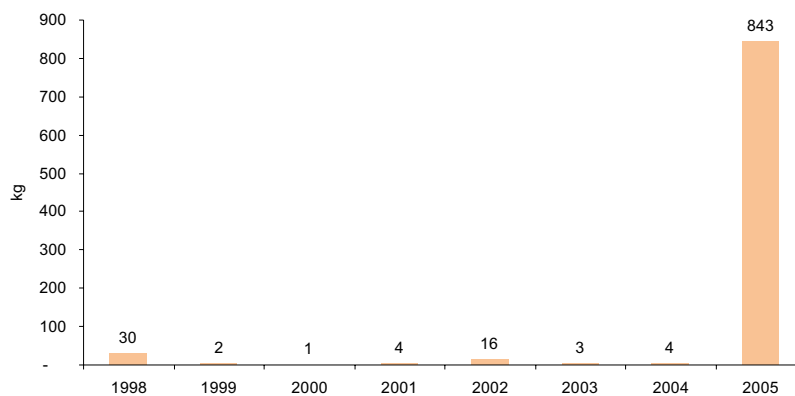
(Photo: 'El Mundo', la vidéo de l'interception est disponible sur:  
<http://www.elmundo.es/elmundo/2007/01/06/espana/1168079004.html>)

Situé à proximité de l'Afrique de l'Ouest, le territoire marocain est de plus en plus souvent utilisé par les trafiquants de cocaïne comme le montre l'augmentation des saisies de cocaïne au Maroc en 2005 (843 kg contre seulement 4 kg en 2004), ainsi que l'augmentation des saisies impliquant le Maroc à un moment ou à un autre du transport vers l'Europe. En avril 2006, 253 kg de cocaïne ont ainsi été saisis dans une opération impliquant le Pérou, la Hollande et le Maroc (Opération Honey). En mai 2006, 28 kg de cocaïne ont été saisis au Maroc sur un citoyen Français. La drogue était dissimulée dans un véhicule tout-terrain arrivé au Maroc via la Mauritanie et le Sénégal. Le véhicule était enregistré en Guinée-Bissau.

En juillet 2007, les autorités marocaines ont rapporté la saisie de briques de cocaïne similaires à celles saisies par la police mauritanienne en mai 2007 à bord de l'avion Cessna en provenance du Venezuela. Une saisie a eu lieu à Agadir dans le sud-ouest marocain et une autre dans la ville de Laayoune au Sahara Occidental.

Il est probable que les trafiquants de cocaïne utilisent les mêmes voies et les mêmes contacts pour le trafic de la résine de cannabis et pour la cocaïne, le Maroc étant le principal exportateur de résine de cannabis vers l'Europe. Cependant, les informations à ce sujet sont limitées.

**Graphique 3: Saisies annuelles de cocaïne au Maroc, 1998 – 2005**



Source: ONUDC, Questionnaires pour les Rapports Annuels

La cocaïne est également trafiquée entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe par voies aériennes, cette méthode est de plus en plus utilisée notamment par des organisations criminelles nigériennes qui envoient sur le même vol de nombreux passeurs, chacun transportant des quantités relativement petites (environ 0,8 kg). Cette technique submerge les agences de contrôles des stupéfiants, tant à l'aéroport de départ qu'à celui d'arrivée. Par exemple, en décembre 2006, les autorités néerlandaises ont arrêté 32 passeurs sur le même vol à l'aéroport d'Amsterdam. Ces passeurs avaient quitté la Guinée-Bissau, transité par Casablanca au Maroc et atterri à l'aéroport de Schiphol à Amsterdam. Deux de ces passeurs transportaient la cocaïne dans leur bagage, les autres avaient ingérés la drogue. Sur ces 32 passeurs, 28 étaient Nigériens. Plus récemment, en juillet 2007, 16 passeurs furent arrêtés sur le vol hebdomadaire entre la Gambie et les Pays-Bas. 8 passeurs ont été arrêtés à l'aéroport de Banjul juste avant leur départ et 8 autres personnes furent arrêtées à leur arrivée à l'aéroport de Schiphol. Les passeurs étaient principalement Nigériens résidant en Europe (Espagne, mais aussi Italie et Grèce).

Sans doute suite aux contrôles limités, mais sans doute aussi du fait des petites quantités transportées, le volume total de cocaïne ingérée ne représente que 7% du total des saisies de cocaïne réalisées dans les aéroports européens ayant fourni des données pour 2006.

L'analyse des saisies réalisées dans des aéroports européens met encore une fois en évidence l'importance de l'Afrique de l'Ouest comme plaque tournante du trafic de cocaïne. En 2006, sur un total de 822 saisies rapportées à l'ONUDC dans des aéroports européens, 122 saisies, soit 13%, ont eu lieu sur des vols en provenance d'Afrique. Sur ces 122 saisies, 117, soit 96%, ont été réalisées sur des vols en provenance d'Afrique de l'Ouest.

**Tableau 1: Provenance des saisies de cocaïne en Europe en 2006**

Provenance	Quantité (en kg)	En % du total des quantités	Nombre de saisies rapportées à l'ONUDC	En % du total du nombre de saisies	Quantité moyenne saisie (en kg)
Amerique	3.225	87%	738	84%	4,4
Afrique de l'Ouest	455	12%	117	13%	3,9
Europe	19	1%	18	2%	1,1
Non-spécifié	15	0%	4	0%	3,9
Autres régions Africaines	11	0%	5	1%	2,2
Total	3.726	100%	882	100%	4,2

Source : ONUDC – Banque de données des saisies individuelles

L'analyse des 117 saisies de cocaïne en provenance d'Afrique de l'Ouest rapportées à l'ONUDC montre qu'en moyenne la quantité de cocaïne a été de 3,9 kg par saisie en 2006. Dans 42 cas la drogue était dissimulée dans les bagages (pour une moyenne de 5,3 kg) et dans 30 cas la cocaïne avait été ingérée (pour une moyenne de 0,8 kg).

**Tableau 2: Méthode de dissimulation employées lors des saisies sur les vols en provenance d'Afrique en Europe pour 2006 (sur un total de 117 saisies rapportées à l'ONUDC)**

Méthode de dissimulation	Quantité en kg	En % du total des quantités	Nombre de saisies	En % du nombre total de saisies	Quantité moyenne en kg
Bagage	223	49%	42	37%	5,3
Ingestion	30	7%	37	30%	0,8
Autre	203	45%	38	33%	5,3
Total	455	100%	117	100%	3,9

Source : ONUDC – Banque de données des saisies individuelles

L'importance de l'Afrique de l'Ouest dans le trafic de cocaïne vers l'Europe est aussi mise en évidence par l'analyse des nationalités des personnes arrêtées pour trafic de drogues aux aéroports européens. En 2006, les arrestations de 442 personnes dans les aéroports européens ont été rapportées à l'ONUDC. Les détenteurs de passeports africains représentaient 16% des cas, et les détenteurs de passeports ouest-africains représentaient à eux seuls 14% du total, et 90% des africains arrêtés.

**Tableau 3: Distribution par région des nationalités des personnes arrêtées pour trafic de cocaïne aux aéroports européens en 2006**

Région	Nombre de personnes arrêtées	En % du total
Europe	191	43%
Amérique	144	32%
Afrique	71	16%
Not spécifié	25	6%
Asie	15	3%
Total	446	100%

Source : ONUDC – Banque de données des saisies individuelles

**Tableau 4: Distribution par région d'Afrique des nationalités des personnes arrêtées pour trafic de cocaïne aux aéroports européens en 2006**

Région	Nombre de personnes arrêtées	En % du total
Afrique de l'Ouest et Centrale	64	90%
Afrique de l'Est	3	4%
Afrique australe	3	4%
Afrique du nord	1	1%
Total	71	100%

Source : ONUDC – Banque de données des saisies individuelles

Selon les données reçues par l'ONUDC, la plupart des Ouest-Africains arrêtés dans les aéroports européens en 2006 étaient détenteurs de passeports nigériens (44% des Ouest-Africains arrêtés), suivis ensuite par les Cap-Verdiens (25%) et les Ghanéens (8%).

**Tableau 5: Nationalités des Ouest-Africains arrêtés pour trafic de cocaïne dans les aéroports européens en 2006 (selon les données reçues par l'ONUDC)**

Nationalités	Nombre de personnes arrêtées	En % du total
Nigéria	28	44%
Cap Vert	16	25%
Ghana	5	8%
Bénin	4	6%
Guinée-Bissau	2	3%
Libéria	2	3%
Mali	2	3%
Sao Tome et Principe	2	3%
Togo	2	3%
Sierra Leone	1	2%
Total	64	100%

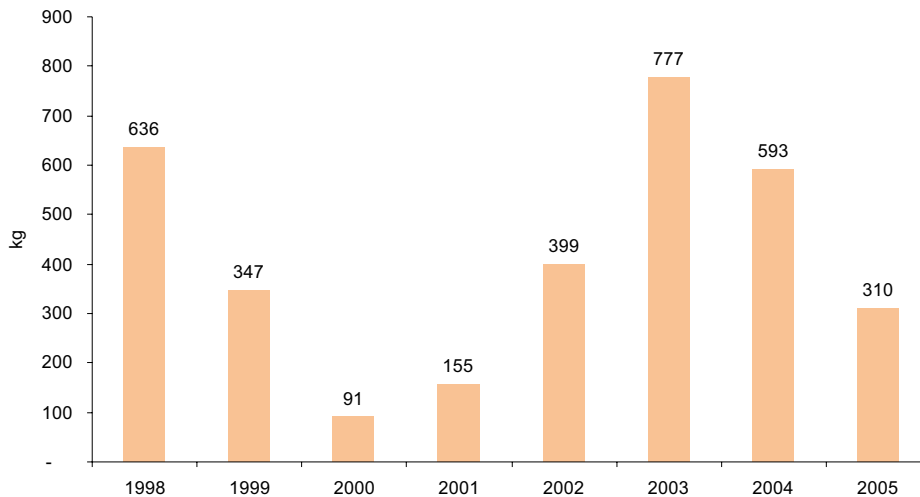
Source : ONUDC – Banque de données des saisies individuelles

## Et ailleurs en Afrique ?

En dehors de l'Afrique de l'Ouest, le Kenya a rapporté 2 saisies importantes pour un total de 890 kg en 2004. Il semble cependant que depuis le réseau opérant à partir du Kenya ait été démantelé. Depuis 2005, d'importantes saisies annuelles ont été rapportées d'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est le seul pays africain rapportant régulièrement d'importantes saisies annuelles de cocaïne. Cette spécificité peut être due à la demande locale de cocaïne vu que l'Afrique du Sud est probablement le seul pays africain où les trafiquants peuvent vendre la cocaïne à un prix relativement élevé.

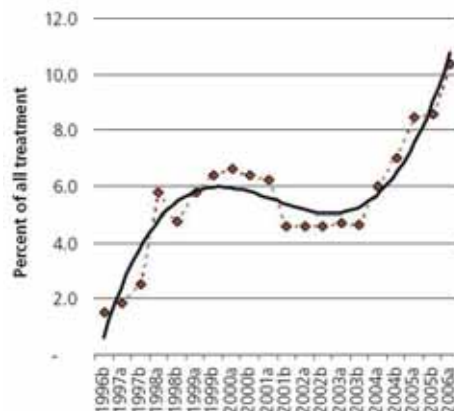
**Graphique 4: Les saisies annuelles de cocaïne en Afrique du Sud, 1998 – 2005, en kg**



Source: ONUDC – Questionnaire pour les Rapports Annuels

L'Afrique du Sud est aussi le seul pays africain pour lequel une augmentation de l'abus de cocaïne est documenté au cours des 10 dernières années grâce au travail du SACENDU (South African Community Epidemiology Network on Drug Use). Des données provenant de centre de traitement de six localités indiquent que l'abus de cocaïne augmente rapidement dans le pays. Les demandes de traitement pour abus de cocaïne, exprimées comme un pourcentage moyen de toutes les demandes de traitement (y compris l'alcool) et exprimée par la moyenne non pondérée des six localités, sont passées de moins de 2% en 1996 à plus de 10% en 2006.

**Graphique 5: Afrique du Sud : l'abus de cocaïne comme demande de traitement principal**



Moyenne non pondérée des demandes de traitement (y compris l'alcool) dans 6 localités. Source : SACENDU, Research Brief, Vol. 9(2), 2006  
(Note : en abscisse : pourcentage de toutes les demandes de traitements)

Extrait du rapport mondial 2007 sur les drogues de l'ONU DC

## **Conclusion**

Cette note sur l'importance grandissante de l'Afrique de l'Ouest dans le trafic de cocaïne vers l'Europe met en évidence la vulnérabilité des états africains confrontés à la criminalité organisée. En 2005, les saisies de cocaïne rapportées par les pays africains ne représentaient que 0.3% des saisies globales de 756 tonnes<sup>1</sup>. Ce pourcentage très limité était probablement plus représentatif des faiblesses des agences africaines de contrôle des stupéfiants de lutter efficacement sur leur territoire contre le trafic de cocaïne que de l'étendue réelle du phénomène.

Les données préliminaires pour 2007 montrent clairement que l'Afrique de l'Ouest devient un point de transit important sur les routes de trafic de la cocaïne d'Amérique Latine vers les marchés européens de plus en plus demandeur de cette drogue. Le phénomène croît non seulement en volume, mais aussi en sophistication comme en témoigne l'établissement de connexions aériennes clandestines entre l'Amérique Latine et l'Afrique, ainsi que l'utilisation de bateaux vedettes entre l'Afrique et l'Europe, technique jusqu'à présent limitée au trafic de cocaïne entre l'Amérique Latine et les Etats-Unis.

---

<sup>1</sup> Rapport mondial sur les drogues, 2007

## Annexe 1: Liste des saisies de cocaïne de plus de 100 kg en Afrique, 2005 - 2007

<b>Pays</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu des saisies</b>	<b>Kg</b>	<b>Source</b>
Mauritanie	13/08/2007	Nouakchott	830	Autorités mauritaniennes
Bénin	07/08/2007	Ouidah	360	Presse
Guinée	09/07/2007	Conakry	170	Police guinéenne
Sénégal	27/06/2007	M'Bour	1.200	Gendarmerie du Sénégal
Sénégal	30/06/2007	Near M'Bour	1.200	Gendarmerie du Sénégal
Mauritanie	01/05/2007	Nouadhibou	630	Apa news
Guinée-Bissau	03/04/2007	Bissau	635	Police judiciaire de Guinée-Bissau
Cap Vert	17/03/2007	Praia	500	Police du Cap Vert
Guinée-Bissau	26/09/2006	Bissau	674	Police judiciaire de Guinée-Bissau
Ghana	21/05/2006	Phrampram	1.900	Autorités ghanéennes
Ghana	26/11/2005	Accra	588	Ghana, Narcotic Control Board
Cap Vert	13/07/2005	São Vicente	120	Autorités cap-verdiennes

Source: ONUDC – Banque de données des saisies individuelles et programme «des données pour l'Afrique »



Annexe 2: Liste des saisies de cocaïne de plus de 100 kg par des pays non-Africains, destinées ou en provenance d'Afrique, 2005 - 2007

Pays de saisie	Date	Lieu des saisies	Kg	Commentaires
Venezuela	10/07/2007	Venezuela	2.500	Les trafiquants se préparaient à embarquer la drogue dans un avion privé à destination de la Sierra Leone.
Espagne	21/06/2007	Îles Canaries	800	Trouvé dans un avion tombé en panne sur l'île de Gran Canarias
France	10/06/2007	Golfe de Guinée	800	Intercepté par la marine
Italie	04/05/2007	Italie	250	La drogue avait été embarquée parmi les véhicules ayant participé au rallye « Paris-Dakar ». La drogue venait du Brésil.
Espagne	30/12/2006	Haute mer, vedette « Zenith »	1.800	La vedette était partie de Casablanca. La drogue a été chargée à bord en haute mer près des côtes de Galice. Intercepté par la marine espagnole.
Espagne	04/11/2006	Haute mer, bateau de pêche "Orca II"	1.300	5 arrestations : 1 Allemand, 2 Cap-Verdiens, 1 Ghanéen. La drogue a été chargée à bord en haute mer. Le bateau était parti de Dakar. Intercepté par les marines espagnole et britannique.
Espagne	03/10/2006	Haute mer, 200 miles des côtes du Liberia. Bateau de pêche « Ster II »	1.500	6 arrestations : 5 Sénégalais, 1 Guinéen (Bissau). La drogue a été chargée à bord en haute mer. Le bateau avait quitté Dakar et avait auparavant mouillé en Gambie. Intercepté par les marines espagnole et britannique.
Espagne	21/02/2006	Haute mer, bateau de pêche « Bahia Azul »	3.000	23 arrestations, parmi lesquelles 6 Ghanéens. Le bateau avait pavillon ghanéen. Les trafiquants impliqués dans cette affaire ont été localisés en Guinée-Bissau. Intercepté par la marine espagnole.
Espagne	21/02/2006	Haute mer, bateau de mer « Mars »	2.252	23 arrestations. Le bateau avait quitté les Îles Canaries et la drogue a été chargée à bord en haute mer. La drogue avait probablement été stockée en Guinée-Bissau. Intercepté par la marine espagnole.
Espagne	25/07/2005	Haute mer, bateau de pêche « Ceres II »	3.700	Bateau sous pavillon ghanéen. Intercepté par la marine espagnole.

Source: ONUDC – Banque de données des saisies individuelles et programme «des données pour l'Afrique »